

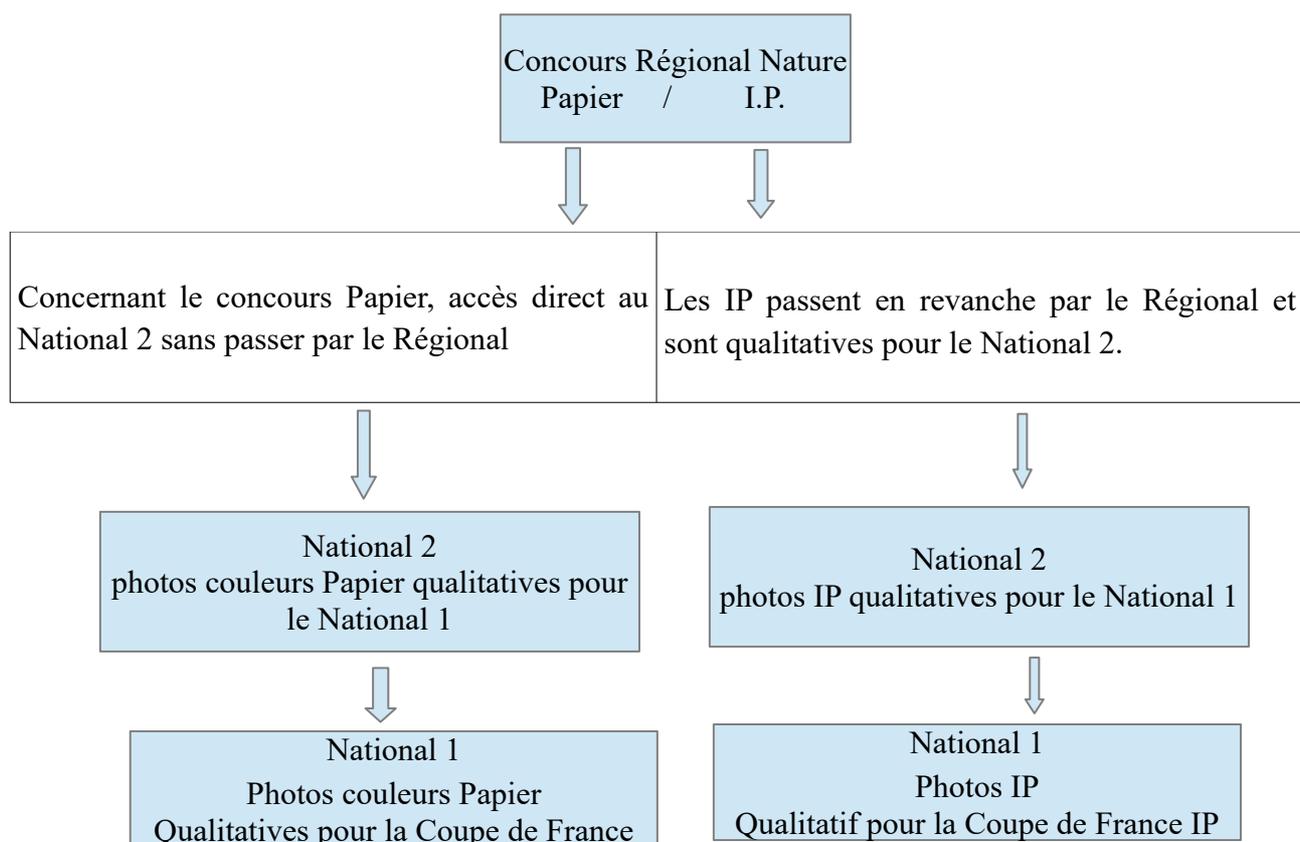
# REGLEMENT DU CONCOURS NATURE FPF 2017/2018

---

**Le 28 juin 2017, la FPF a modifié ses règlements en matière d'accès aux différents niveaux de concours Nature.**

**Ces modifications amènent les changements suivants :**

Différentes étapes partant du Concours Régional pour accéder au final à la Coupe de France



En l'espèce à ce jour :

- Nous allons concourir en Régional IP Nature ouvert à tous les affiliés permettant ainsi un maximum de participants ; le quota max. de photos sera fixé par l'UR14.
- Compte tenu des résultats 2016/2017 en couleurs Papier, nous sommes montés en National 1. Le règlement fixe un quota de photos par Club et par adhérent : 20 photos max. par Club et 4 par adhérents. **Il n'y a pas de classement « auteur », il s'agit d'un classement du Club.** Afin de sélectionner les photos qui seront inscrites au National 1 Nature, toutes les photos proposées seront centralisées sans indication d'auteur afin que le choix final détermine les participants au N1.

**Concours Régional Nature IP**  
**les 11 et 12 novembre 2017**  
**à JURANÇON**

**Nous participerons au Régional Nature IP qui sera qualificatif pour le National 2 selon quota** ( pour information l'UR14 en 2016/2017 a fixé un quota de 57 images, soit 8 photos par club et 3 maxi par auteur)

**Si nous sommes qualifiés dans les 15 premiers Clubs, nous pourrions ainsi passer en National 2**, les 15 premiers clubs qualifiés du National 2 monteront alors en National 1, au delà du 15ème retour en Régional.

**Concours National 1 Nature Couleurs Papier**  
**les 10 et 11 février 2018**  
**à GRADIGNAN**

**Nous sommes d'ores et déjà qualifiés en National 1 en couleurs Papier** : selon les résultats du N1 : les 15 premiers monteront en Coupe de France, du 16ème au 30ème resteront en N 1, au delà du 30ème retour en Régional.

**Quota compétitions**

National 2 Nature image projetée selon Quota des régionaux

National 1 Nature Couleur papier 45 clubs

Coupe de France Couleur Papier 30 clubs

**Nous participerons également au Régional « thèmes libres » en CP et IP couleurs et monochrome les 10 et 11 mars 2018 à BISCAROSSE .**

Alain VATAN  
Président  
Le 2 juillet 2017